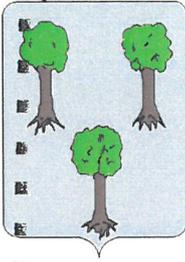


2020 - 001

République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
21 janvier 2020

Séance du 28/01/2020

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt et le vingt-huit janvier, à 14 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
8

Présents : Jean Paul DEORSOLA, Victor RANCHIN, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Nancy BOHAIN, Élisabeth COUTEL-MACHET, Christian MICHEL, Philippe SERRES

Votants :
9

Représentés : Maria-Anna BARISONE

Excusés : Alain BREMOND, Stéphane NICOLLET

Absents :

Secrétaire de séance : Nancy BOHAIN

Délibération n°D_2020_001

Marché de travaux : construction d'une salle annexe / Attribution du marché (MAPA 03-2019)

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'une salle annexe sur la commune, Rue des Cèdres, sur deux parcelles communales cadastrées sections A numéros 755 et 833.

La publication du marché à procédure adaptée a été faite sur la plateforme "www.sudest-marchespublics.com" et sur la revue TPBM.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la Commission d'appels d'offres s'est réunie :

- le 21 novembre 2019 à 17h15 pour l'ouverture des offres dématérialisées. L'ensemble des offres reçues a été transmis le 22 novembre 2019 au maître d'oeuvre, le cabinet R+4 architectes, pour analyse,
- le 2 décembre 2019 à 10h30 pour statuer sur le lot numéro 8 (plomberie, chauffage, VMC) et le déclarer infructueux (offres élevées et largement au-dessus de l'estimation) ET consulter à nouveau 6 entreprises pour ce lot,
- le 5 décembre 2019 à 10h00 pour l'analyse des offres des lots 1 à 7 en présence de R+4 architectes,
- le 17 décembre 2019 à 09h00 pour recevoir les entreprises des lots 1 (démolition-vrd-maçonnerie) et 2 (murs bois-charpente-façades) afin de négocier les prix,
- le 14 janvier 2020 à 09h00 pour l'analyse des offres reçues des lots 8 (plomberie, chauffage, VMC) et des lots 1 et 2 suite aux négociations. Les offres du lot 8 étant encore largement au-dessus de l'estimation, ce lot a été déclaré une nouvelle fois infructueux. Une consultation auprès d'une entreprise locale a donc été faite.
- le 28 janvier 2020 à 14h30 pour l'analyse de l'offre reçue pour le lot 8 (plomberie, chauffage, VMC).

RF
DIGNE LES BAINS (A H P)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 28/01/2020

004-210401097-20200128-D_2020_001-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

2020 - 002

- **DECIDE** d'attribuer le marché aux entreprises suivantes :

LOT 1 : démolition-VRD-maçonnerie

entreprise PARRAUD TP, pour un montant de 84 790.10€ HT

LOT 2 : murs bois - charpente - façades

entreprise BOUDOT CONSTRUCTION, pour un montant de 88 034.33€ HT

LOT 3 : menuiseries extérieures - intérieures

SARL PROVENCE ALPES FERMETURES, pour un montant de 25 769.00€ HT

LOT 4 : doublages - cloisons - faux plafonds

SARL ALAIN CARLES, pour un montant de 25 531.70€ HT

LOT 5 : revêtement sols - carrelage - faïences

entreprise SOMAREV, pour un montant de 18 430.05€ HT

LOT 6 : peinture

SARL CUILLEIRIES, pour un montant de 5 109.60€ HT

LOT 7 : électricité - courants faibles et forts

SARL CAPARROS, pour un montant de 17 895.00€ HT

LOT 8 : plomberie - chauffage - VMC

SARL CAPARROS, pour un montant de 22 000.00€ HT

- **DIT** que le montant total du marché s'élève à **287 559.78€ HT**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution du marché

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

The image shows a blue ink handwritten signature and an official circular seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE MALLEOUGASSE' and 'M. DEORSOLA' around a central emblem. The signature is a large, stylized scribble in blue ink.

RF
DIGNE LES BAINS (A H P)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 28/01/2020

004-210401097-20200128-D_2020_001-DE